

TABLEAU DE RETRAITEMENT DE CONSOLIDATION MODULE 1

| THEMATIQUES | PCG/ ANC-2014-03-01 | ANC-2020-01 | IAS/IFRS | Retraitement |
|--|---|--|---|--|
| 4- FRAIS D'ACQUISITION DES TITRES DE PARTICIPATION | A- Comptabilisé en charge | Comptabilisation dans le coût des titres du montant net d'impôt des frais d'acquisition | A-Comptabilisation en charge si l'acquisition des titres a donné le contrôle à l'acquéreur | Comptabiliser les frais d'acquisition des titres et le mouvement de l'exercice suivant les choix opérés dans les comptes individuels |
| | B- Rattachés au coût d'acquisition des titres avec amortissement dérogatoires (méthode de référence) | | B- Comptabilisation dans le coût des titres du montant brut des frais d'acquisition dans tous les autres cas | |
| 5- COUT D'EMPRUNT LIES A LA PRODUCTION OU A L'ACQUISITION D'UNE IMMOBILISATION OU D'UN STOCK | A-Comptabilisé en charge | La méthode à appliquer sera celle préconisée dans le manuel de consolidation du groupe ou à défaut celle appliquée par la société mère (NB : Tenir compte de l'impôt différé à retraiter) | Obligatoirement comptabilisé à l'actif si l'actif sur lequel il porte est qualifié | A- Comptabilisation de l'actif B- Comptabilisation amortissements et DAA C- Si stock : comptabilisation des variations de stock D- Fiscalité différée |
| | B- Activation si actif éligible (actif qui exige une longue période de préparation ou de construction avant de pouvoir être utilisé ou vendu) | | | |
| 6- DEPENSES DE GROS ENTRETIEN/GRANDES REVISIONS | A- Comptabilisé en composant | La méthode à appliquer sera celle préconisée dans le manuel de consolidation du groupe ou à défaut celle appliquée par la société mère (NB : Tenir compte de l'impôt différé à retraiter) | Obligatoirement inscrit à l'actif sous forme de composant de l'immobilisation principale | A- Décomposition immobilisation en deux composants (principale et grosse révision) B- Elimination de la provision C- Décomposition des amortissements D- Tenir compte de la fiscalité différé |
| | B- Comptabilisé en provision | | | |
| | C- Comptabilisé en annexe | | | |
| 7- FRAIS DE DEVELOPPEMENT ET FRAIS DE CREATION DE SITE INTERNET | A- Rattachés au coût production du site | Comptabilisé dans le coût de production du site si les conditions sont réunies | Comptabilisé dans le coût de production du site si les conditions sont réunies | A- Reclassement des dépenses en compte immobilisation B- comptabilisation amortissements et DAA |
| | B- Comptabilisé en charge | | | |

TABLEAU DE RETRAITEMENT DE CONSOLIDATION MODULE 1

LET'S GO